



C'EST TELLEMENT BIEN LA CONFIANCE AVEC LES SIGNATURES DE FRANCE



**L'ASSOCIATION
DES PRODUITS AGRICOLES
DE FRANCE**

UN PACTE DE CONFIANCE ENTRE LES FILIÈRES AGRICOLES ET LES CONSOMMATEURS



LES TROIS COULEURS DE LA CONFIANCE

Les interprofessions agricoles françaises ont créé une identité visuelle commune dans le but de mettre en valeur l'origine française des produits agricoles :

les signatures

“Produits Agricoles de France”



Repérables à leur forme élégante dans un pentagone tricolore qui se décline pour chaque famille de produits, ces signatures reflètent l'engagement des professionnels des filières, la valorisation du savoir-faire, des territoires et des emplois français.

Recouvrant des productions variées, ces signatures ont toutes une base commune qui regroupe quatre critères :

1 L'ORIGINE FRANCE DES PRODUITS CONCERNÉS, DE LA NAISSANCE OU LA PLANTATION JUSQU'À LA TRANSFORMATION

2 UN CAHIER DES CHARGES OU RÈGLEMENT D'USAGE ENCADRANT L'UTILISATION DES LOGOS

3 UN ENGAGEMENT FORMEL DES OPÉRATEURS DES FILIÈRES CONCERNÉES SOUHAITANT UTILISER LES LOGOS

4 DES CONTRÔLES RÉALISÉS PAR UN ORGANISME TIERS

LES SIGNATURES "PRODUITS AGRICOLES DE FRANCE"

Des logos repérables et explicites pour le consommateur





Commune aux viandes, poissons d'aquaculture, œufs, fruits et légumes, pommes de terre, fleurs et plantes, les signatures "*Produits Agricoles de France*" sont la preuve qu'un travail collectif mené dans un esprit constructif permet d'apporter une vraie valeur ajoutée à nos productions. Ces signatures répondent aujourd'hui à l'attente des consommateurs, dont on sait l'attachement à la traçabilité des produits qu'ils consomment et l'attrait naturel pour l'origine française.

L'Association des Produits Agricoles de France a été créée pour préserver ces signatures et les promouvoir. Notre association reste ouverte et nous souhaitons que de nouvelles organisations professionnelles représentatives souhaitant valoriser leur production nous rejoignent.

Jean-François Guihard
Président de l'APAF

L'APAF

L'Association des Produits Agricoles de France regroupe les interprofessions et les organisations professionnelles nationales représentatives des filières agricoles qui s'engagent dans une démarche collective respectant les conditions d'utilisation du système d'identification : "*Produits Agricoles de France*".

Elle est composée de :

- **ANIFELT** pour les fruits & légumes transformés
- **APVF** pour la volaille
- **CIPA** pour les poissons d'aquaculture
- **CLIPP** pour le lapin
- **CNIPT** pour les pommes de terre fraîches
- **CNPO** pour les œufs
- **GIPT** pour les pommes de terre transformées
- **INAPORC** pour la viande de porc et les charcuteries
- **INTERBEV** pour les viandes bovine, ovine, chevaline, caprine et la viande de veau
- **INTERFEL** pour les fruits & légumes frais
- **VALHOR** pour les fleurs, plantes, arbustes, arbres et bulbes

L'APAF est ouverte et destinée à accueillir les organisations professionnelles qui souhaitent valoriser leurs produits en respectant les règles de l'association.

LA GARANTIE DU CAHIER DES CHARGES DE CHAQUE FILIÈRE

Le système d'identification "*Produits Agricoles de France*" concrétise l'engagement des acteurs des filières agricoles pour des produits de confiance, basés sur la certitude de l'origine, du goût du travail bien fait et l'assurance de bonnes pratiques, c'est-à-dire le respect dû aux savoir-faire, aux animaux, aux végétaux et aux territoires, du champ à la table.



Les démarches "*Produits Agricoles de France*" garantissent :

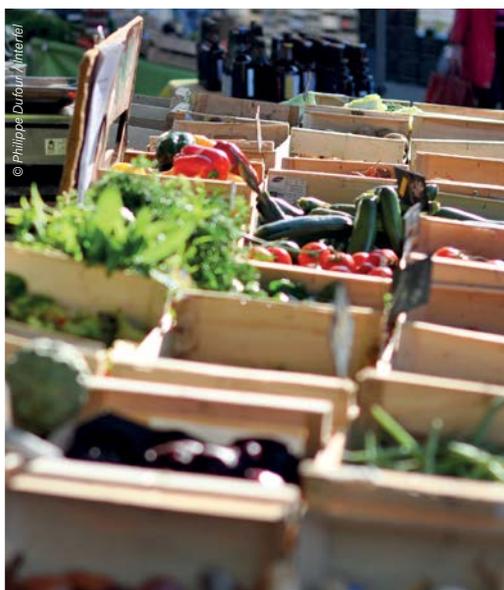
- une origine française à toutes les étapes de production et de transformation,
- une production respectant la réglementation environnementale et, pour les filières concernées, le bien-être des animaux,
- des normes sanitaires très strictes et une traçabilité totale,
- le respect d'un droit du travail français protecteur des salariés et l'application d'un salaire minimum,
- une démarche crédible et contrôlée.



QUI PEUT ÊTRE BÉNÉFICIAIRE ?

Afin de pouvoir bénéficier des déclinaisons du système d'identification "*Produits Agricoles de France*" pour utilisation par leurs opérateurs, les interprofessions nationales ou les organisations professionnelles nationales, représentantes des produits agricoles, doivent :

- **Être domiciliées en France**
- **Être adhérentes de l'Association des Produits Agricoles de France**
- **Garantir l'origine France**
Toutes les étapes de production et de transformation doivent être réalisées en France. Pour les produits agricoles des filières animales, l'origine s'apprécie à partir de la naissance de l'animal. Pour les produits agricoles des filières végétales, l'origine s'apprécie à partir de la mise en culture.
- **Porter sur des produits agricoles, bruts et transformés ou mis en œuvre dans les produits élaborés**
Ces produits élaborés peuvent utiliser la déclinaison du système d'identification "*Produits Agricoles de France*" du (ou des) produit(s) agricole(s) mis en œuvre comme ingrédient dans ces produits transformés.
- **S'appuyer sur un cahier des charges ou un règlement d'usage**
Chaque déclinaison repose sur un cahier des charges ou un règlement d'usage définissant, notamment, l'origine française du produit agricole concerné et permettant de tracer celle-ci jusqu'au consommateur final. Le cahier des charges ou règlement d'usage, qui doit impérativement inclure des procédures de contrôle, est à faire valider par l'Association des Produits Agricoles de France.
- **S'engager**
Tous les opérateurs intervenant dans la fabrication, la transformation ou le conditionnement et dont les sites sont obligatoirement situés en France doivent s'engager de façon formelle et être référencés au sein du dispositif.





ANIFELT

Association Nationale Interprofessionnelle des Fruits et Légumes Transformés
44, rue d'Alésia - 75014 Paris - www.anifelt.com
Contact : **Victoire Cassagnol** - 06 71 09 12 25



APVF

Association pour la Promotion de la Volaille Française
184, rue de Vaugirard - 75015 Paris - www.volaille-francaise.fr
Contact : **Yann Brice** - 02 99 60 31 26



CIPA

Comité Interprofessionnel des Produits de l'Aquaculture
32, rue de Paradis - 75010 Paris - www.poisson-aquaculture.fr
Contact : **Marine Levadoux** - 01 40 58 68 00



CLIPP

Comité Lapin Interprofessionnel pour la Promotion des Produits
7, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris - www.lapin.fr
Contact : **Emilie Gillet** - 01 45 22 63 76



CNIPT

Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre
43-45, rue de Naples - 75008 Paris - www.cnipt.fr
Contact : **Florence Rossillion** - 01 44 69 42 10



CNPO

Comité National pour la Promotion de l'Oeuf
7, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris - www.oeuf-info.fr
Contact : **Alice Richard** - 07 85 79 52 45



GIPT

Groupement Interprofessionnel pour la Valorisation de la Pomme de Terre
43-45, rue de Naples - 75008 Paris - www.gipt.net
Contact : **Bertrand Ouillon** - 06 23 17 39 61



INAPORC

Interprofession nationale porcine
5, Rue Lespagnol - 75020 Paris - www.leporc.com
Contact : **Rachel Rivière** - 01 44 93 60 00



INTERBEV

Interprofession Bétail et Viande
207, rue de Bercy - 75587 Paris Cedex 12 - www.interbev.fr / www.la-viande.fr
Contact : **Cécile Lardillon** - 01 44 87 44 76



INTERFEL

Interprofession des Fruits et Légumes frais
97, boulevard Pereire - 75017 Paris - www.interfel.com
Contact : **Victoire Genest** - 06 15 52 15 08



VALHOR

Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage
44, rue d'Alésia - TSA 41454 - 75158 Paris Cedex 14 - www.valhor.fr
Contact : **Axel Bigot** - 06 22 46 93 51